



Compte rendu du CHS-CT du jeudi 07 mai 2020

La mise en place du déconfinement va se faire au fil de l'eau, rien de presse, toujours pas de réception du public dans les services.

Le CHS-CT a été convoqué, ce jour principalement pour faire le point dans la direction, sur la crise sanitaire que nous traversons actuellement.

Des CHS-CT en formation restreinte se sont tenus chaque semaine, la communication avec les représentants du personnel fonctionne bien dans notre direction.

Le Directeur partage l'adresse syndicale (ci-jointe) que nous lui avons adressée. Une nouvelle période s'ouvre, il souhaite que les échanges continuent.

1^{er} point à l'ordre du jour : la crise sanitaire : Covid-19

> Point de situation sur la gestion de la crise :

Pour l'ensemble des ENFiP :

Les formations sont suspendues depuis le 16 mars et l'établissement est fermé depuis le 17 mars. Aucune formation en présentiel ne reprendra avant le mois de septembre.

Des visites sur le site ont été réalisées notamment pour le prélèvement de 3000 portables issus des salles de cours et des stocks. Ils ont été répartis dans les directions par les ESI et resteront leur propriété. L'ENFiP a passé une nouvelle commande.

Une majorité des personnes ont été placées en télétravail, principalement les enseignants.

2 personnes ont été suspectées de contamination au virus sur la période, un stagiaire et un formateur, cependant, il n'y a pas eu d'hospitalisation ni d'arrêt de travail lié au COVID 19.

A NEVERS, 25 agents sont en télétravail, et 16 positionnés en ASA « contraintes particulières », d'autres collègues présents sur le site ne dépendant plus de l'ENFiP, sont en télé-travail (délégation sociale, cellule e-contact, CID)

FLORE la principale application de l'ENFiP, n'est pas accessible en télétravail. Des conseils d'établissement restreints ont régulièrement eu lieu.

Les A+ ont été réunis le 4 mai, les responsables d'équipe ont également été chargés de maintenir le contact avec les personnels.

Le site a fait l'objet d'un nettoyage approfondi les 28 et 29 avril.

Dans la Nièvre, pour la DDFiP :

Des échanges réguliers ont eu lieu entre la direction et les représentants des personnels.

Plan de Continuité d'Activité (PCA), toutes les situations déclarées par les chefs de services, des agents de la direction sont à jour dans SIRHIUS.

Un nouveau PCA 2 avec le début de la campagne IR a été mis en place.

A ce jour, 195 agents sur les missions prioritaires (sur 296) dont 64 disposant d'une solution de télétravail (57 au début).

Le président du CHS-CT rappelle que la priorité absolue est la sécurité des agents.

La direction, recherche des solutions pour s'approvisionner en gel, lingettes, etc ... pour faire face aux besoins, mais les délais de livraison de plusieurs produits sont longs.

3000 masques de la dotation DGFIP, ont été reçus, certains ont déjà été distribués, le stock est en reconstitution. Ils sont réservés aux collègues qui sont au contact du public (agents de service, et agents des trésoreries pour la délivrance des bons de secours ou/et réception des régisseurs, ...).

La direction a également reçu 1400 masques réutilisables dans le cadre de la répartition départementale du ministère de l'intérieur, cette dotation se fera régulièrement et de manière hebdomadaire.

C'est la DDFIP, qui assurera l'approvisionnement de l'ENFIP et de l'ESI.

Concernant le nettoyage des locaux, globalement peu de prestations non pas été assurées. Deux prestataires supplémentaires ont été requis pour permettre le respect des nouvelles normes en l'absence des agents BERKANI.

Concernant les banques d'accueil, des plexiglas ont été commandés. Leur livraison aura lieu à partir de la semaine prochaine (39 commandes avec l'ENFIP) et une vingtaine devrait être mise en place dès la semaine prochaine.

Un affichage et une information sur les consignes à respecter, pour la reprise progressive, seront à nouveau diffusés.

Des échanges réguliers ont lieu avec le médecin de prévention dont les préconisations ont été suivies.

La direction se veut très réactive à ce sujet.

Concernant les Risques Psycho Sociaux, les agents ont été informés, l'assistante sociale suit un certain nombre d'agents, les liaisons ont pu se faire rapidement avec une grande réactivité.

Une orientation vers la psychologue s'est faite également, cependant les agents ne semblent pas avoir donné de suites.

Selon l'assistante sociale, la 1ère interrogation de ces agents concerne la reprise et sa mise en œuvre.

Un sentiment de culpabilité, est ressenti par de nombreux agents qui ont été renvoyés chez eux depuis le 16 mars. Le directeur en convient, et insiste sur le fait que l'absence des services a fait partie de la participation de chacun à la lutte contre l'épidémie.

Pour la direction, la confiance est le maître mot, et il n'y a pas de suspicion, pas de besoin de preuve, concernant le travail effectué, le télétravail fourni ou le motif des absences.

La direction reste attentive, à la situation de tous les collègues.

Le Directeur insiste, personne n'a fait le boulot à la place de qui que ce soit, chacun a fait sa part.

Ce sera un axe majeur de la reprise.

Concernant la gestion administrative, dans un souci quotidien d'harmonisation, la situation individuelle des agents est à jour dans SIRHIUS.

Concernant l'interruption des pointages, c'est un choix assumé et personnalisé de la DDFIP 58, non, remis en cause.

Il n'y a plus de collègue en quatorzaine depuis 5 jours.

Concernant le décret d'application sur le vol de nos congés (ordonnance du 15 avril 2020)

Le Directeur dit ne rien vouloir précipiter et veut prendre le temps d'étudier calmement la note (peu limpide) afin de comprendre quelle est sa marge de manœuvre pour pouvoir l'appliquer de la façon la plus équitable possible.

Le fait que SIRHIUS est à jour facilitera la vision de chaque cas et sa prise de décision, il propose aux représentants du personnel une réunion pour échanger sur les différents questionnements la semaine prochaine.

« Se hâter lentement, donner de l'info » est son expression.
Il ne veut cependant pas faire de la Nièvre un cas particulier.
C'est lui qui prendra la décision mais il ne se mettra pas « hors la loi ».

Ainsi le vol des congés pourrait être de 10 jours (à la question pourquoi 10, toujours aucune réponse), auxquels s'ajoutent la perte de 2 jours hors période, et éventuellement une minoration d'attribution des jours RTT, ... : soit un maximum de 14 jours possible (**environ 3 semaines de congés de moins**).

A priori aucun télétravailleur ne serait concerné. Les agents qui se sont rendus sur le lieu de travail feront l'objet d'une proratisation en fonction de leur temps de travail.
De l'aveu du Directeur, sa marge de manœuvre est faible.

Cela nous promet de bons débats lorsque viendra s'ajouter à cela l'attribution de la prime exceptionnelle.

Pourquoi faire simple lorsque l'on peut faire compliqué ?

Le directeur en a conscience et entend, faire une présentation aux représentants du personnel, la semaine prochaine des déclinaisons locales.

A la première lecture de la note, et compte tenu des faibles marges de manœuvres que se donne le Directeur, il faut donc s'attendre au pire pour certaines situations.

> Plan de continuité d'activité et perspectives de dé-confinement :

Reprise d'activité : ***il n'y aura pas d'ouverture au public pour l'instant.***

Le retour des agents sera progressif et prudent.

Les agents ne peuvent pas décider d'eux même, chaque reprise se fera avec l'accord de la direction et sera communiquée par les chefs de services.

Si des agents souhaitent retravailler, ce ne sera pas possible sans avis de la direction.

La règle d'or de la direction est : Il n'y aura pas de retour à 100 % lundi 11 ni le 12 car il n'y a pas d'assurance que les locaux soient sécurisés pour un retour de tous les agents.

Très clairement nul ne sera dans l'incertitude, tous les agents seront informés par les services RH de la direction ou leur chef de service, à défaut, ils restent dans la situation où ils sont actuellement sans avoir à fournir plus de justificatifs.

Les roulements mis en place devraient donc dans un premier temps se poursuivre selon les mêmes modalités qu'actuellement.

Pour chaque site, chaque service, chaque bureau, une vérification des possibilités de respect des mesures sanitaires sera effectuée avant tout retour.

Une norme des 4 m² par agent, a été fixée. Les déplacements dans les locaux devront être organisés.

La direction assure pour chacun des agents, un espace de travail suffisant, du gel, des lingettes et le matériel nécessaire au nettoyage de cet espace personnel en plus du nettoyage quotidien des locaux afin que chacun puisse être rassuré.

Elle souhaite l'appropriation par chacun des gestes barrière y compris au cours de déplacement, cela ne sera pas facile, par exemple, l'escalier d'accès aux étages de la direction.

La communication à destination des agents, sera accentuée par la direction.

L'inspecteur santé sécurité au travail propose l'achat de colonnes distribuant du gel qui serait positionnée à chaque entrée des sites.

Le volet sanitaire est primordial, des consignes seront données également pour les véhicules, cela nécessitera un travail important de la part de la direction.

Un accompagnement RH par le biais d'une campagne de contact systématique sera lancée, pour savoir comment les collègues, surtout ceux en situation de fragilité voient leur retour.

Pour ces derniers, aucun retour ne sera accordé sans l'avis du médecin de prévention ou traitant.

Aucune situation de fragilité ne sera remise en cause.

La stratégie est à la main du directeur et il n'y aura que peu de changement dans la semaine du 11 mai.

La devise est : « un maximum de sécurité plus tôt qu'un maximum d'agents ».

Des précisions seront également données sur l'usage des parkings.

Campagne IR

Les représentants du personnel ont alerté sur le fait que les agents du SIP de Nevers n'en peuvent plus.

Les représentants du personnel ont demandé plus d'ordinateurs portables pour augmenter le nombre d'agents en télétravail afin d'aider les collègues.

5 Téléphones portables pro ont été enfin livrés avec une carte SIM : ils seront donnés à des agents en télétravail pour pouvoir rappeler les contribuables en contre appel (le numéro peut être masqué, en faisant une manipulation, avant l'appel)

A la demande de certains agents d'avoir des casques « téléphoniques », la direction a répondu qu'elle a cherché mais n'en a pas trouvés à ce jour.

Pour le Directeur, la campagne se déroule globalement, pas trop mal, avec une baisse des déclarations souscrites pour l'instant.

Concernant les messages e-contact, les SIP sont déchargés par le PCRP et la DIRCOFI.

GESTPART semble bien fonctionner grâce à l'attribution de double écran en télétravail.

La direction ne veut pas mettre la pression et dit réduire au maximum les remontées statistiques.

L'accueil téléphonique reste la fragilité du dispositif mais aussi la priorité.

Les représentants du personnel ont signalé que les messages sur les standards de l'ensemble des grands sites n'ont toujours pas été modifiés et mentionnent les horaires et les jours d'ouverture au public.

Une attention particulière sera donnée à ce sujet.

Pour le SIE, il a été signalé également une augmentation de la charge téléphonique.

Pour le contrôle fiscal, il devrait être réorienté en appui des SIP et SIE .

> Restauration collective

Le confinement, a entraîné la fermeture des restaurants administratifs à l'ENFiP, Camille Baynac et Agora.

Un dispositif de prise en charge des frais de repas, a été mis en place.

Cependant suite à une difficulté d'interprétation de la note initiale de la DGAFP, la DDFiP n'a demandé la mise en paiement des demandes de remboursement que pour les agents de Nevers. Les demandes des sites extérieurs, qui n'avaient pas de restauration collective, sont suspendues dans l'attente de précisions.

Concernant la reprise : il n'y aura pas d'ouverture du jour au lendemain.

Le sujet est complexe car il n'y aura pas de formation en présentiel à l'ENFiP avant septembre.

La direction de l'ENFiP doit voir les possibilités avec ELIOR.

L'Agora pourrait ré-ouvrir très prochainement : des informations seront données dans les prochains jours.

Les autres points inscrits à l'ordre du jour : le budget 2020, les accidents de service, les fiches de signalement seront examinés ultérieurement.